

ASSEMBLÉE NATIONALE

18 octobre 2017

PLFSS POUR 2018 - (N° 269)

Commission	
Gouvernement	

Non soutenu

AMENDEMENT

N ° 98

présenté par
Mme Lorho

ARTICLE 34

À l'alinéa 16, supprimer les mots :

« ou le maintien ».

EXPOSÉ SOMMAIRE

Sans réponse sur la nature des décrets qui seront établis, il est compliqué d'accepter cette mention de maintien. C'est un fait accompli, une partie de notre société est en difficulté avec cette réforme. Aussi, je pense que nous devons mieux appréhender cette question du maintien de certains enfants dans les lieux énoncés.